

MAIRIE DE PEYRELEAU

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 mars 2021

Présentation du Conseil Municipal

Etaient présents

MM ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, Mme PEIRS Virginie, MM PELLET Bernard, ROUGET Alain, Mme VALGALIER Jessie

Absent : JULIEN Christian, procuration à ROUGET Alain

Il est 16 h 30, le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme PEIRS Virginie

Auberge et bâtiment :

Le conseil donne un avis favorable pour l'offre d'achat des murs de l'auberge par les gérants actuels pour 30 000 € sous réserve des coûts des travaux envisagés. Voir détails ci-dessous.

Avis favorable (6 pour, un contre)

Lors du débat Joël ESPINASSE rappelle sa proposition de remettre le commerce à neuf et de vendre celui-ci sous la forme d'atelier relais

Cette offre d'achat contient des clauses à charge pour la commune. Un bilan financier de l'implication de la commune sera réalisé, au terme duquel un avis définitif pourra être donné en toute connaissance de cause.

DETAIL DE L'OFFRE D'ACHAT

Achat des murs de l'auberge et d'une demi cave

L'appartement du 1^{er} étage est libéré. En contre partie un appartement dans le bâtiment sera proposé.

Les travaux suivants, dont la nécessité est constatée aujourd'hui, seront à la charge de la commune, et n'entreront donc pas dans les travaux à faire :

- Diagnostic électrique avec mise en sécurité si nécessaire, en rapport avec l'installation du moment. (1475 HT hors travaux - engagé).
- Gainage de la hotte (2500 € HT - engagé)
- Démolition de l'escalier vers l'appartement du 1^{er} étage, et remise en état de l'emplacement de l'escalier (cout à chiffrer)
- Remise en état de la toiture (7000 € HT - engagé).
- Eventuellement remise en état du crépi sous toiture si nécessaire (cout à chiffrer).

A noter qu'un appartement s'est libéré au dessus de la mairie (mise en service en 2011 HLM).

Auberge et bâtiment :

SOCOTEC 1475€ HT

Hotte 2500 € HT

toiture bâtiment auberge 7000 € HT

Avis favorable

MAIRIE DE PEYRELEAU

Restes à réaliser

Sous réserve de vérifier la prise en compte de la facture pour le site internet

Avis favorable (une abstention)

Compte de gestion et Compte Administratif (vote) sous réserve d'avoir les RAR

Avis favorable (une abstention)

Orientations budgétaires

Avis favorable (une abstention)

Mur du jardin du presbytère

Avis favorable (un contre)

Sentiers du PDIPR : cote 815, gr 736 ...

Le conseil est demandeur d'une inscription au PDIPR sous réserve que l'exploitation de ces chemins (animations sportives telles que trails, randonnées, etc, balisage, sécurisation, pérennité du tracé, etc...) soit confiée à la Communauté de Commune.

Avis favorable

Demande de la mairie de Mostuéjols pour le terrain de tennis

Les conseiller demandent d'être mieux informés du projet avant de se prononcer.

Demande de subvention « objectif tourisme »

500 €

Avis favorable (2 abstentions)

Création d'un poste de droit privé pour l'Agence Postale, en remplacement d'un poste de fonctionnaire

Avis favorable

Point divers

Désignation d'un conseiller « référend » pour le matériel communal

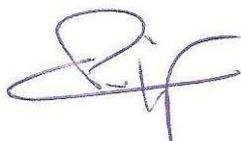
Bernard PELLET est élu référend pour le matériel communal. Cette activité se fera sous la responsabilité du maire.

Avis favorable

Il est 20h00 le Maire clôture la séance

La secrétaire de séance

Virgine PEIRS



le Maire

Jean LEYMARIE



MAIRIE DE PEYRELEAU

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 mars 2021

Présentation du Conseil Municipal

Etaient présents

MM ESPINASSE Joël, LEYMARIE Jean, Mme PEIRS Virginie, MM PELLET Bernard, ROUGET Alain, Mme VALGALIER Jessie

Absent : JULIEN Christian, procuration à ROUGET Alain

Il est 16 h 30, le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme PEIRS Virginie

Auberge et bâtiment :

Le conseil donne un avis favorable pour l'offre d'achat des murs de l'auberge par les gérants actuels pour 30 000 € sous réserve des coûts des travaux envisagés. Voir détails ci-dessous.

Avis favorable (6 pour, un contre)

Lors du débat Joël ESPINASSE rappelle sa proposition de remettre le commerce à neuf et de vendre celui-ci sous la forme d'atelier relais

Cette offre d'achat contient des clauses à charge pour la commune. Un bilan financier de l'implication de la commune sera réalisé, au terme duquel un avis définitif pourra être donné en toute connaissance de cause.

DETAIL DE L'OFFRE D'ACHAT

Achat des murs de l'auberge et d'une demi cave

L'appartement du 1^{er} étage est libéré. En contre partie un appartement dans le bâtiment sera proposé.

Les travaux suivants, dont la nécessité est constatée aujourd'hui, seront à la charge de la commune, et n'entreront donc pas dans les travaux à faire :

- Diagnostic électrique avec mise en sécurité si nécessaire, en rapport avec l'installation du moment. (1475 HT hors travaux - engagé).
- Gainage de la hotte (2500 € HT - engagé)
- Démolition de l'escalier vers l'appartement du 1^{er} étage, et remise en état de l'emplacement de l'escalier (cout à chiffrer)
- Remise en état de la toiture (7000 € HT - engagé).
- Eventuellement remise en état du crépi sous toiture si nécessaire (cout à chiffrer).

A noter qu'un appartement s'est libéré au dessus de la mairie (mise en service en 2011 HLM).

Auberge et bâtiment :

SOCOTEC 1475€ HT

Hotte 2500 € HT

toiture bâtiment auberge 7000 € HT

Avis favorable

MAIRIE DE PEYRELEAU

Restes à réaliser

Sous réserve de vérifier la prise en compte de la facture pour le site internet

Avis favorable (une abstention)

Compte de gestion et Compte Administratif (vote) sous réserve d'avoir les RAR

Avis favorable (une abstention)

Orientations budgétaires

Avis favorable (une abstention)

Mur du jardin du presbytère

Avis favorable (un contre)

Sentiers du PDIPR : cote 815, gr 736 ...

Le conseil est demandeur d'une inscription au PDIPR sous réserve que l'exploitation de ces chemins (animations sportives telles que trails, randonnées, etc, balisage, sécurisation, pérennité du tracé, etc...) soit confiée à la Communauté de Commune.

Avis favorable

Demande de la mairie de Mostuéjols pour le terrain de tennis

Les conseiller demandent d'être mieux informés du projet avant de se prononcer.

Demande de subvention « objectif tourisme »

500 €

Avis favorable (2 abstentions)

Création d'un poste de droit privé pour l'Agence Postale, en remplacement d'un poste de fonctionnaire

Avis favorable

Point divers

Désignation d'un conseiller « référend » pour le matériel communal

Bernard PELLET est élu référend pour le matériel communal. Cette activité se fera sous la responsabilité du maire.

Avis favorable

Il est 20h00 le Maire clôture la séance

La secrétaire de séance

Virgine PEIRS



le Maire

Jean LEYMARIE

